

Plan Développement Zone Agricole

Texte de M. Vincent Paris

Mettre en valeur notre zone agricole

La Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), dont fait partie notre MRC, a initié la création d'un plan de développement de la zone agricole (PDZA) afin de dresser un portrait du territoire pour en assurer une saine gestion. Avec plus de 95 % du territoire de l'île d'Orléans en superficie agricole, générant plus de 46,5 millions de dollars, ce plan touche tous les aspects, tant économique, environnementaux et même patrimoniaux de notre milieu. Voici les grandes lignes d'un grand projet de fond.

Dresser les constats pour mieux agir

L'agriculture, son histoire et ses acteurs ont façonné notre île et demeurent notre richesse collective. Est-ce dû uniquement à notre microclimat, la fertilité de nos sols ou le travail remarquable de ses producteurs agricoles? Comment planifier la diversité des cultures, de l'élevage ou de l'agrotourisme afin d'établir des programmes de support adéquat? Dresser les constats, la photographie de notre territoire et en établir un plan d'action réaliste répondant aux véritables besoins de notre collectivité est la mission du groupe de travail mis en place pour notre PDZA.

Les grandes tendances

À la lecture de ce premier volet fort intéressant, vous apprendrez que le nombre de fermes (exploitations agricoles) est légèrement à la baisse malgré une hausse de la superficie totale cultivée, que malgré le vieillissement de ses exploitants, la relève est au rendez-vous ou que les fruits ont plus la côte que les légumes. Autre fait intéressant, sauriez-vous dire pourquoi les pomiculteurs concentrent

leurs productions sur le côté nord de l'île? L'exposition trop forte au soleil printanier du côté sud nuit aux premiers bourgeons.

Autre tendance forte, la perte de nos fermes laitières. En 2004, on comptait 34 fermes laitières à l'île, seulement 22 étaient encore en activité en 2010. malgré une importante quote-part associée à cette activité dans le revenu agricole total.

Les principaux constats économiques sont brillants et mérite d'être soulignés. L'augmentation des revenus agricole a bondi de 35,8 % entre 2004 et 2010, principalement tirée de la production végétale (78,4 %) et de la production animale (21,6 %).



Fier de notre devise "J'accueille et je nourris", l'aspect identitaire, la préservation de la beauté des lieux et la vivacité de l'agrotourisme, principale raison de visite sur l'île, confèrent tous autant des aspects uniques au Québec dans l'élaboration de notre PDZA.

Établir un plan d'action réaliste

C'est au premier juin que le groupe de travail va déposer le plan complet, incluant les actions préconisées pour répondre aux objectifs dégagés dans ce premier volet. En mars dernier, les producteurs agricoles ont été conviés à se prononcer sur ce portrait et proposer des orientations au PDZA. C'est à la fin de l'été que le plan dans sa finalité sera publié.

Votre opinion est sollicitée. Vous avez jusqu'au 14 mai.

Le groupe de travail, comprenant des spécialistes du MAPAQ, de l'UPA, du CLD et le conseil des maires aimerait vous entendre et prendre note de vos opinions ou orientations qui pourraient influencer ce portrait. Nous vous invitons à prendre connaissance du projet sur le site de la MRC (www.mrc.iledorleans.com) et nous faire parvenir vos commentaires à Mme Julie Goudreault, responsable du projet à l'adresse julie.goudreault@cldio.qc.ca



Que la fête commence!

Dans le cadre des activités du 140e anniversaire du village de Sainte-Pétronille:

Le pique-nique communautaire des pommiers en fleurs

Le comité des fêtes marquant les 140 ans de fondation du village de Sainte-Pétronille, formé de Francine Grisé, Violette Goulet, Claire Beaulé, Robert Martel, Dany Laflamme et de moi-même, vous a préparé une série d'activités soulignant cet événement. À cet effet, les différents pôles actifs de Sainte-Pétronille seront mis à contribution, à savoir les volets artistique, musical, social, patrimonial et agricole.



140 ans

Tout d'abord, c'est avec le volet agricole que nous prévoyons débuter les fêtes. En effet, Sainte-Pétronille avait avant tout la réputation d'être un village de villégiature à cause de la nature générale de son sous-sol rocailleux ne se prêtant guère à l'agriculture ou à l'élevage. Il n'en demeure pas moins que la présence de trois grandes fermes à l'époque a marquée l'histoire du village. Le livre de Robert Martel et de Daniel Guillot, publié très prochainement, vous dévoilera certains faits intéressants qui s'y sont déroulés. Aujourd'hui, une seule est encore en opération et est fort active, soit la polyculture Plante qui à une certaine époque, a appartenu à Louis Saint-Laurent, ancien premier ministre de la province. Aujourd-'hui, la famille Plante en est propriétaire et grâce à la diversité des cultures et de la mise en marché de divers produits, elle s'est taillée une place des plus respectables dans le domaine. Monsieur Maurice Plante, entouré de toute sa famille, nous accueillait à l'époque à un grand piquenique champêtre au printemps, sous les pommiers en fleurs (voir le Beaulieu Août 2011 -Je me souviens). Tous étaient les bienvenus et c'est au son d'un accordéoniste qui se promenait dans le verger, allant d'un groupe a l'autre, que nous dégustions le contenu de nos paniers en échangeant parfois nos sandwichs en jasant et chantant entre deux bouchées.

C'est donc pour faire suite à la demande générale et encore avec la belle complicité de la grande famille Plante que nous vous invitons en grand nombre sous les pommiers en fleurs soit le dimanche premier juin ou le dimanche 8 juin entre 11 h 30 ET 1 h 30 (dépendamment de la floraison)

La date exacte sera publiée dans le journal Autour de l'Île du mois de mai.

> Yves-André Beaulé pour le comité des fêtes

Politique familiale et des aînés de l'Île d'Orléans

En collaboration avec les autres municipalités de l'Île d'Orléans, le village de Sainte-Pétronille a formé un comité local qui travaille présentement à l'élaboration de la Politique familiale et des aînés de l'Île d'Orléans. Cette démarche s'inscrit dans le prolongement de la consultation de 2011 qui avait mené à l'élaboration du Diagnostic et éléments de vision 2022. Elle vise à identifier des mesures à mettre en place pour favoriser le mieuxêtre de nos familles et de nos aînés afin d'améliorer la qualité de vie chez nous. En s'appuyant sur une consultation des citoyens, elle permettra également d'orienter les décisions du conseil municipal en fonction des besoins et des intérêts réels de la population.

Un questionnaire vous sera distribué en mai afin de prendre votre avis sur différents aspects de la vie à Ste-Pétronille et sur l'Île d'Orléans en général. Le questionnaire sera également disponible en version électronique par le biais du site Internet de la municipalité. Citoyens et citoyennes, le succès de cette démarche repose en grande partie sur votre participation lors de cette consultation. Nous vous remercions donc à l'avance pour votre contribution.

Votre comité local : Yves-André Beaulé, Claire Beaulé et Lyne Sénéchal



Pour plus d'information :

Mélanie Germain, coordonnatrice Tél : 418 991-0791

info@exactostrategie.com

Musque de chambre à Sainte-Pétronille

Saison 2014

Le sextuor des violons du Roy Jeudi le 26 jin 2014 à 20 h 30

Nouveau quatuor à cordes Orford 10 juillet 2014 à 20 h 30

- Jonathan Crow (violon)
- Brian Manker (violoncelle)
- Éric Nowlin (alto)
- Andrew Wan (violon)

Gino Quilico, byaryton et Dominic Boulianne, piano

Jeudi le 17 juillet 2014 à 20 h 30

Alexandre Da Costa, violon et Wonny Song, piano

Jeudi le 7 août 2014 à 20 h 30

Trio Laurraine Desmarais

Jeudi le 14 août 2014 à 20 h 30.

- Lorraine Desmarais, piano
- Frédéric larie, violoncelle
- Camil Bélisle, batterie

Vitaly Pisarenko, piano Jeudi le 21 août 2014 à 20 h 30.

on le 21 aout 2014 a 20 h 30.

Concert du Chœur de l'Isle d'Orléans

Ce sera le «Printemps dans l'Isle» le samedi 7 juin à 20 h l'église de Sainte-Pétronille

Sous la direction de MARIE COULOMBE, 33 choristes et 2 musiciens interpréteront une vingtaine de chansons

allant de Félix à Zaz en passant par Dubois, Duteil, Mes Aïeux et plusieurs autres...

Coût: 20 \$ par adulte, 15 \$ pour les moins de 12 ans et GRATUIT pour les 5 ans et moins.

POUR INFORMATIONS: 418 821-0321 / 418 828-0586 www.lechoeurdelisledorleans.com



Compte-rendu trimestriel des assemblées du conseil du village de Sainte-Pétronille

Voici un bref compte-rendu des décisions importantes prises par le conseil municipal depuis le début de l'année 2014.

Assemblée du 6 janvier 2014:

Résolution # 2014-005: Adoption d'un code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Sainte-Pétronille. Le présent code poursuit les buts suivants :

- Accorder la priorité aux valeurs qui fondent les décisions d'un membre du conseil de la municipalité et contribuer à une meilleure compréhension des valeurs de la municipalité;
- Instaurer des normes de comportement qui favorisent l'intégration de ces valeurs dans le processus de prise de décision des élus et, de façon générale, dans leur conduite à ce titre :
- Prévenir les conflits éthiques et s'il en survient, aider à les résoudre efficacement et avec discernement;
- Assurer l'application des mesures de contrôle aux manquements déontologiques.

Résolution 2014-010: Aide financière au club FADOQ, les ainés en action de Saint-Pierre au montant de 200 \$ pour soutenir le club et au montant de 200 \$ pour l'achat d'un nouvel ordinateur.

Résolution 2014-012: Engagement de JMD Excavation comme sous-traitant pour aider Excavation EVO dans l'entretien hivernal des rues municipales.

Assemblée du 3 février 2014:

Résolution 2014-021: Nomination de M. Yves-André Beaulé comme représentant du Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches (CRSBPCNCA).

Résolution 2014-022: Adhésion à la MA-DA (municipalité amie des ainés). Ce programme vise l'élaboration et la mise en place des mesures favorisant la participations des ainés dans leur communauté.

Assemblée du 3 mars 2014:

Résolution 2014-034: Engagement de

Mme Noélline Tardif comme employé administratif à temps partiel pour remplacer le directeur général lors de ses absences prolongées (vacances ou autres). Elle assurera la présence à la mairie sur les heures d'ouverture lors de l'absence du directeur général et effectuera à la demande de ce dernier des mandats à la pièce comme de l'archivage, des travaux de mise en page et autres tâches administratives.

Résolution 2014-037: Aide financière de 250 \$ au défi Santé de l'Ile d'Orléans.

Résolution 2014-038: Aide financière de 500 \$ à la Corporation des bénévoles du centre d'hébergement Alphonse-Bonenfant.

Résolution 2014-039: Aide financière de 2 500 \$ à la Musique de chambre de Sainte-Pétronille.

Résolution 2014-040: Aide financière de 150 \$ au Chœur de l'Ile d'Orléans.

Assemblée du 7 avril 2014:

Résolution 2014-053: Adoption du règlement # 377 visant à réviser le règlement de zonage 151 pour y intégrer et adapter les dispositions visant les nouvelles constructions dans les zones A-3S1, A-3S2 et R-19 et ajuster quelques dispositions du règlement de zonage qui y sont liées.

Résolution 2014-058: Entente pour l'utilisation de la piscine du 2, chemin de l'Église pour le camp de jour

Résolution 2014-059: Entente avec M. Jean-François Parent pour l'entretien de la piscine du 2, chemin de l'église. Le coût du contrat s'élève à 4000\$ plus taxes, ce qui comprend :

- Fermeture de la piscine
- L'entretien de la piscine à raison de deux fois par semaine entre le 15 mai 2014 et le 15 septembre 2014
- Les produits d'entretien de la piscine excluant les produits de spécialité
- Les réparations de bris mineurs
- L'ouverture et le nettoyage printanier
- 1 **Résolution 2014-070**:Entente avec Mme Chantale Sanschagrin pour le poste d'horticultrice du 5 mai au 5 novembre 2014.

Résolution 2014-071: Formation d'un comité en aménagement et urbanisme.

Mise en contexte:

- La formation de ce comité donne suite au rapport « Diagnostic et éléments de vision 2022 » (août 2012) découlant d'un groupe de travail composé des élus municipaux, des membres du CCU et du Comité sur l'avenir de Sainte-Pétronille et décrivant la nouvelle réalité souhaitée pour 2022;
- Le mandat du comité consistera à discuter des enjeux découlant de cette réflexion citoyenne et à définir les actions à privilégier pour atteindre les objectifs souhaités en Environnement / Aménagement du territoire. Il vise à établir de façon honnête et critique des balises consensuelles pour supporter le processus décisionnel des élus en matière d'aménagement et d'urbanisme;
- Ce travail s'inscrit dans le contexte de révision du Schéma d'aménagement de la MRC et permettra d'orienter et appuyer les décisions concernant la révision de la réglementation spécifique au Village de Sainte-Pétronille;
- 4. Ce comité sera constitué de la manière suivante:
- 2 membres du Conseil : Lyne Gosselin et Enrico Desjardins ;
- 2 membres du CCU : Daniel Auclair et Kévin Sylvain ;
- Un ou deux experts externes : Sébastien Dumas (secrétaire du CCU) ajouté d'un membre externe invité (urbaniste – architecte)
- Deux ou trois citoyens: Robert Martel, membre du comité d'embellissement, ajouté de un ou deux autres citoyens;
- 5. La fréquence des réunions sera de une rencontre par mois au minimum.

Jean-François Labbé Directeur général / Secrétaire-trésorier

EN VRAC...

ENCOMBREMENTS RÉSIDENTIELS

La collecte des encombrants résidentiels aura lieu le 28 mai.

N'est pas un encombrant résidentiel :

Les carrosseries d'automobile, le bois servant à la construction, la tôle et la broche, les machineries agricoles et les carcasses de motoneige. Les poubelles de 100 litres et plus ne sont pas acceptées

Mais alors, qu'est-ce qu'un encombrant résidentiel?

Articles volumineux ou pesants de facon non limitative, tels les meubles, les articles de ménage, les appareils électriques, les fournaises, les sommiers et matelas, les lits, les réservoirs d'eau chaude, les tapis ou tout autre objet non recyclable ne pouvant être reçu lors de la collecte régulière.

SENS UNIQUE

Veuillez noter que le sens unique de la rue Gagnon vers la rue Laflamme a été installé pour la durée de la saison estivale.

ABRIS TEMPORAIRES

Il ne reste que quelques jours pour enlever les abris temporaires installés pour l'hiver. La date limite est le 1er mai.

CHIENS

Nous tenons à vous rappeler que vos chiens doivent se trouver à l'intérieur de votre terrain ou être tenus en laisse à l'extérieur de celui-ci. De plus, nous vous demandons de ramasser les besoins de votre chien, notamment aux abords des casiers postaux.

Pour publier un article

Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec nous au 418 828-2270, en nous l'envoyant par courriel (ste-petronille@qc.aira.com) ou tout simplement en le faisant parvenir au bureau de la mairie. La prochaine date de tombée pour nous remettre vos articles est le 10 juin 2014

Équipe de rédaction :

- Jean-François Labbé, directeur général
- Harold Noël, maire
- Enrico Desjardins, conseiller
- Gilles Gallichan
- Lise Paquet
- Yves-André Beaulé





NON ACCEPTÉS: siège d'auto pour enfant et ski de plus de 5 ans; objet pour le réemploi désuet, moisie ou brisé; et ce qui n'est pas dans la liste des articles acceptés (voir verso).

Articles acceptés:

- Ordinateur, écran, imprimante, disque dur
- TV, télécommande, récepteurs numérique
- Télécopieur, photocopieur, numériseur, graveur
- Haut-parleur, clavier, souris USB, routeur, câble
- Console de jeux vidéos et ses périphériques
- Lecteur (DVD, VHS, CD, MP3), IPod, écouteur
- Téléphone de bureau ou sans fil, répondeur,
- Cellulaire et batterie, téléavertisseur, chargeur
- Appareil photo, caméra vidéo, webcam Pile rechargeable et non-rechargeable
- Appareil électrique (séchoir, grille-pain,
- micro-onde, rasoir, réveil-matin, etc.)
- Cartouche d'encre
- Peinture, vernis, apprêt, teinture et peinture en aérosol
- Appareil réfrigérant (climatiseur, petit frigo, cellier, congélo, refroidisseur d'eau, etc.)

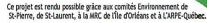
- Fluorescent et lampe fluocompacte
- Pneu d'auto avec ou sans les jantes
- Huile à moteur, filtre à huile, batterie Huile végétale de friture
- Livre, cassette audio ou VHS
- Métal : vieux mobilier extérieur, fil électrique, bonbonne de propane, etc.

Articles réemploi seulement:

- ☐ Vêtement, souliers, drap, couverture et serviette
- ét Petit meuble, bibelot, bijou, valise
- Outils, accessoire de jardinage
- Vaisselle et article de cuisine
- CD, disque, DVD (mettre à part) C
 - Jouet, article pour bébé (mettre à part) u Article de sport (vélo, hockey, soccer,
 - badminton, raquettes, etc.)

Détails: www.mrcio.qc.ca 418 670-3259

> Merci à Buffet Maison, Alimentation Spence, Pharmacie Perrault, Dépanneur Ferland, Fertilisations Orléans et à nos bénévoles!

















étal

noq